



RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL 2022

PLATEFORME FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE LA MANIPULATION DES COMPÉTITIONS SPORTIVES



Conseil de l'Europe



COUNCIL OF
CONSEIL DE L'EUROPE

HUMAN RIGHTS,
DEMOCRACY AND THE RULE OF LAW
DROITS DE L'HOMME,
DÉMOCRATIE ET ÉTAT DE DROIT

LA PLATEFORME NATIONALE

Créée en janvier 2016, la plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives est présidée par la ministre en charge des sports et comporte deux formations. Une formation de prévention, placée sous la responsabilité du Directeur des Sports et une formation surveillance, placée sous la responsabilité de la Présidente de l'ANJ. La plateforme se réunit environ chaque trimestre.

L'année 2022 a été très importante pour la lutte contre la manipulation des compétitions sportives avec la promulgation de deux textes législatifs :

- La Loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France avec l'inscription de la plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives dans le Code du Sport.
- La Loi du 12 décembre 2022 autorisant la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives.

La publication du décret organisant la plateforme nationale, en cours d'examen par la CNIL, et le dépôt de l'instrument de la ratification sont attendus dans les premiers mois de 2023.

Réunion plénière de la plateforme nationale sous la présidence du ministre chargé des sports (une fois par an)	
Formation de coordination sous la responsabilité de la Directrice des Sports	Formation de surveillance sous la responsabilité de la Présidente de l'ANJ
CNOSF ANJ Française des Jeux Service central des courses et jeux Agence française anticorruption (AFA) Tracfin Parquet de Paris	Service central des courses et jeux Française des Jeux CNOSF (en charge des délégués intégrité) Organisateurs des compétitions Direction des Sports Sont également invités : Parquet national financier Tracfin Agence française anticorruption (AFA) Syndicats de joueurs Syndicats des arbitres



LES NOTICES

La plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives a traité 143 notices en 2022, c'est une de plus qu'en 2021. Pour rappel, la plateforme française ne traite que les alertes sur les compétitions ouvertes aux paris en France (liste ANJ des compétitions autorisées) ou sur les compétitions se déroulant sur le territoire national.

Une **notice jaune** correspond à un atypisme au niveau des mises ou des cotes que nous ne pouvons dans un premier temps ex-

Une **notice orange** coïncide avec plusieurs anomalies au niveau des paris, ou à une information

Une **notice rouge** signifie que nous avons les éléments pour qu'une en-

ANNÉE	2019	2020	2021	2022
NOTICES JAUNES	92	91	85	75
NOTICES ORANGES	68	31	45	43
NOTICES ROUGES	16	11	15	25
TOTAL ANJ /TOTAL GÉNÉRAL (%)	176/411 (43%)	133/466 (28,5%)	142/517 (27,5%)	143/491 (29%)

- La liste sport protège les parieurs Français d'environ trois quarts des matchs suspects enregistrés dans le monde entier par le Groupe de Copenhague et le réseau des loteries mondiales (ULIS).
- L'ANJ conduit actuellement un toilettage de la liste sport, pour en retirer les compétitions les plus à risque. Exemple : Albanie (4 notices rouges et 3 notices oranges en 2022), Moldavie (3 notices rouges et 5 oranges en 2021).
- Nous estimons qu'en retirant les compétitions les plus à risque de cette liste, nous parviendrons à limiter le nombre de notices, et en particulier des notices oranges et rouges sur des compétitions ouvertes aux paris sur le marché français à 20% du nombre total de notices.

A noter un changement de la part de la part des manipulateurs qui s'intéressent de plus en plus aux manipulations sur des paris dérivés.

Les paris over (ex : plus de 3,5 buts dans le match, plus de 5 buts à la mi-temps) deviennent de plus en plus prisés. Ils permettent de multiplier les gains en ciblant des cotes plus importantes mais nécessitent beaucoup d'organisation pour disséminer les paris et de cibler des paris avec des marchés suffisamment importants pour ne pas alerter les opérateurs.

Les paris sur un jeu en tennis, ou en badminton.



LE GROUPE DE COPENHAGUE

En juillet 2016, à l'initiative du Conseil de l'Europe, la France a participé avec la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Grande Bretagne et les Pays-Bas à la constitution d'un réseau de plateformes nationales qui compte aujourd'hui près d'une quarantaine de pays, sur tous les continents. Ce réseau de plateformes nationales permet d'échanger des informations nous permettant de lutter contre le crime organisé international.

Le Groupe de Copenhague est depuis 2020 le groupe consultatif du Comité de suivi de la Convention Macolin chargé d'améliorer la création, le fonctionnement et le développement des plateformes nationales.

Le Groupe de Copenhague réunit les représentants des plateformes nationales, fonctionnant comme un réseau mondial d'experts engagés sur le plan opérationnel, travaillant ensemble et se soutenant mutuellement pour détecter, sanctionner et prévenir la manipulation des compétitions sportives, telle que définie dans la Convention Macolin.

Le Groupe consultatif fonctionne sous l'autorité du Comité de suivi et en étroite collaboration avec le Secrétariat du Conseil de l'Europe. Ses principales tâches comprennent la formulation et le développement de propositions visant à renforcer la gouvernance et la capacité opérationnelle des Plateformes nationales ainsi que de la communauté Macolin au sens large. Pour cela, le groupe peut également soutenir des initiatives de renforcement des capacités, ainsi que proposer et entreprendre des recherches et des enquêtes sur des sujets généraux et spécifiques.

En ce qui concerne la composition et les méthodes de travail du Groupe de Copenhague, il est coordonné par le Bureau du Groupe consultatif et travaille par le biais de réunions plénières. Le Groupe consultatif peut inviter des observateurs à assister à ses réunions, qui ont lieu au moins deux fois par année civile, et à participer à ses travaux, sans droit de vote.

Le Bureau, composé du président, du vice-président et de cinq autres membres élus représentant les autorités publiques avec un mandat de deux ans, se réunit au moins quatre fois par année civile. Le Bureau peut décider d'organiser des consultations ou des auditions avec des parties prenantes non incluses dans le groupe consultatif et peut créer des groupes de travail thématiques pour donner des conseils et/ou mettre en œuvre des programmes et activités spécifiques.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

LE BUREAU DU GROUPE DE COPENHAGUE

Le Bureau du groupe consultatif est actuellement composé comme suit :

Président

Corentin
SEGALEN



Vice-Président

Chiel
WARNERS



Membres élu-e-s :

Daren
MULLALY



Christine
CASTEELS



Nick
OLIVER



Maria
DIMOPOULOU



Kristian
JOHNSEN
HJELAND



LE RÉSEAU MARS

Le Réseau des Magistrats Responsables du Sport (MARS) établi par le Conseil de l'Europe a tenu sa première réunion le 25 novembre 2022 à Strasbourg (France).

Cet événement marque la création officielle d'un réseau des magistrats et procureurs spécialisés dans l'intégrité du sport. Le réseau doit devenir l'organe de référence international pour la promotion d'enquêtes et de procédures pénales efficaces en matière d'intégrité du sport.

La Conférence organisée le 24 novembre 2022 avec l'assistance d'Interpol, a accueilli des représentants de plus de 25 pays, en présentiel et en distanciel, incluant les forces de l'ordre, le mouvement sportif, les loteries et le monde académique.

Ouvert à la presse, cet événement visait à sensibiliser les participants aux dernières tendances qui menacent l'intégrité du sport avec un accent sur la manipulation des compétitions sportives).

Les participants ont évoqué les défis posés par les enquêtes et les poursuites pénales en insistant sur le besoin d'échanger des informations, des bonnes pratiques et coopérer au niveau international.



Pouvez-vous nous présenter le réseau MARS (Magistrats responsables du sport) ?

Le réseau MARS est un réseau qui a été créé en novembre 2022 dans le giron du Conseil de l'Europe, et qui sera officialisé lors d'une réunion officielle dans les mois à venir.

Il est actuellement composé de procureurs de plus de 25 pays. MARS entretient également des liens avec la police grâce à l'apport d'Interpol et d'Europol en tant qu'observateurs.

Et plusieurs autres pays devraient s'y joindre.

Un tel réseau est une nécessité absolue, pour plusieurs raisons, et parmi elles :

- Il stimule un processus de sensibilisation au-delà des frontières nationales. En effet, on constate que la lutte contre la fraude sportive ne bénéficie pas toujours de l'approche prioritaire qu'elle devrait avoir.
- L'expertise fait souvent défaut, les procureurs n'étant pas non plus suffisamment familiarisés avec la conduite d'enquêtes pénales dans ce domaine. Des connaissances de terrain sont nécessaires, tant en ce qui concerne la fraude liée aux jeux d'argent que la fraude non liée aux jeux d'argent.
- De nombreuses parties prenantes opèrent dans des contextes organisés, qu'il s'agisse de journalistes d'investigation, de sociétés de jeux d'argent et, bien sûr, de fédérations sportives, alors que ce n'est pas du tout le cas des procureurs. Il s'agit donc d'une lacune qu'il convient de combler.

Quelles sont les actions prioritaires à mettre en place ?

En premier lieu, il est nécessaire que les procureurs soient informés des affaires traitées dans les différents pays, des tendances actuelles, des résultats obtenus et de l'impact sociétal qui en résulte.

Ces informations doivent être limitées aux tendances générales et aux informations publiques, ce qui permet néanmoins d'obtenir une image de l'évolution des problèmes. Dans un sujet hautement mondialisé, cette vision large est particulièrement enrichissante.



Publication posthume de l'interview qu'Éric Bisschop (9 mars 1958 – 25 janvier 2023), procureur fédéral adjoint du Parquet fédéral belge, Chef de la Cellule de lutte contre la criminalité organisée.

Eric Bisschop qui avait accepté de répondre à trois questions pour le rapport d'activité de la plateforme française de lutte contre la manipulation des compétitions (ses réponses datent du 23 janvier 2023).

Les membres de la plateforme française de lutte contre la manipulation des compétitions ont rendu un hommage unanime à ce grand magistrat, qui a tant fait pour lutter contre les infiltrations criminelles dans le sport. Nos sincères condoléances à sa famille et à ses collègues.



De même, il convient d'instaurer une confiance mutuelle entre les différents procureurs, de nature à renforcer toute coopération future, sans préjudice des mécanismes et traités officiels qui jouent déjà un rôle à cet égard dans le cadre de la coopération internationale coutumière dans les affaires judiciaires. Compte tenu des différents systèmes juridiques, la connaissance des possibilités au niveau international est une valeur ajoutée absolue pour mener une enquête approfondie.

Ainsi, le réseau peut devenir un centre d'expertise et un groupe de réflexion pour réfléchir aux problèmes communs de la lutte contre la fraude sportive au niveau national et au-delà des frontières nationales.

Au niveau opérationnel, comment les plateformes nationales doivent-elles fonctionner selon vous ?

Dans un cadre idéal, les agences gouvernementales, les fédérations sportives, la police et le pouvoir judiciaire se rencontrent dans le fonctionnement de ces plateformes.

Au niveau opérationnel, la plateforme permet de réduire la distance entre les fédérations sportives d'une part, et la police et la justice d'autre part. De cette manière, la police/le pouvoir judiciaire peuvent détecter à un stade précoce certains signaux qui méritent un examen plus approfondi et peuvent justifier le lancement de certaines enquêtes. A cette fin, il est souhaitable qu'une consultation ad hoc puisse être engagée avec ces fédérations sportives concernées.



LE LANCEMENT DU PROJET MOTIVACTION

Erasmus+ est un programme qui vise à soutenir des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport pour la période 2021-2027.

MotivAction est quant à lui un projet piloté par l'ANJ au nom de la plateforme française de lutte contre la manipulation des compétitions sportives qui entre dans le cadre d'Erasmus+, puisqu'il vise à sensibiliser les acteurs du sport aux dangers liés aux paris sportifs (dépendance au jeu, manipulation des compétitions sportives et interdictions de parier sur son propre sport).

Il a pour objectif de trouver les moyens d'inciter et de motiver les athlètes à agir pour protéger leur sport en alertant leur plateforme nationale dès que ceux-ci sont approchés pour manipuler un match et à préparer dans le même temps les pays participants à répondre le plus efficacement possible à ces signalements.

Pour la première fois, il s'agit d'un projet porté par les plateformes nationales, pour les plateformes nationales qui rassemble :

- les coordinateurs de 7 plateformes nationales (Bulgarie, Chypre, France, Grèce, Moldavie, Pologne, Portugal),
- les 3 plus grandes organisations d'acteurs du sport : EU Athletes, la Fédération internationale des arbitres (IFSO) et le Centre international d'excellence des entraîneurs (ICCE),
- un pôle universitaire multidisciplinaire (droit, management, psychologie) piloté par l'Université de Gdansk (Pologne).

Le projet, soutenu par le Ministère des Sports, le Conseil de l'Europe, l'UEFA et le Comité international olympique (CIO), porte sur les disciplines olympiques et non uniquement sur le football, ce qui est un plus à l'horizon de Paris 2024.

La première année du projet a commencé par un état des lieux de tout ce qui existe dans le domaine de la lutte contre la manipulation des compétitions sportives, de l'encadrement des paris sportifs et de la prévention de l'addiction aux jeux d'argent parmi les acteurs du sport. Cet état des lieux sera suivi par l'organisation de groupes de discussions avec des athlètes, des arbitres et des entraîneurs dans chacun des pays participants.

Une boîte à outils sera instaurée pour renforcer les échanges entre ces groupes de discussions et les autorités publiques.

L'année 2023 sera dédiée à la présentation et à l'amélioration de cette boîte à outils avec l'organisation de nouveaux groupes de discussions. La boîte à outils ainsi améliorée sera alors proposée aux autres plateformes nationales du Groupe de Copenhague et à toutes les fédérations par l'intermédiaire du Comité international olympique (CIO) et du Conseil de l'Europe (COE).

La première année du projet a commencé par un état des lieux de tout ce qui existe dans le domaine de la lutte contre la manipulation des compétitions sportives, de l'encadrement des paris sportifs et de la prévention de l'addiction aux jeux d'argent parmi les acteurs du sport. Cet état des lieux sera suivi par l'organisation de groupes de discussions avec des athlètes, des arbitres et des entraîneurs dans chacun des pays participants.

Une boîte à outils sera instaurée pour renforcer les échanges entre ces groupes de discussions et les autorités publiques.

L'année 2023 sera dédiée à la présentation et à l'amélioration de cette boîte à outils avec l'organisation de nouveaux groupes de discussions. La boîte à outils ainsi améliorée sera alors proposée aux autres plateformes nationales du Groupe de Copenhague et à toutes les fédérations par l'intermédiaire du Comité international olympique (CIO) et du Conseil de l'Europe (COE).

La dernière année du projet sera quant à elle consacrée à la diffusion des bonnes pratiques au moment des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ainsi qu'à l'évaluation du projet.



7 PLATEFORMES
NATIONALES



3 PLUS GRANDES
ORGANISATIONS



1 PÔLE
UNIVERSITAIRE
MULTIDISCIPLINAIRE



L'ANNÉE 2022 EN DATES

**INTERVENTION DE
SENSIBILISATION FDJ AU
FONDACTION DU FOOTBALL**

MERCREDI 25 JANVIER



JANVIER

**EXERCICE SUR TABLE POUR LA
SURVEILLANCE DES JEUX
OLYMPIQUES D'HIVER DE
BEIJING 2022**

VENDREDI 28 JANVIER



**SURVEILLANCE DES
JEUX OLYMPIQUES
D'HIVER BEIJING 2022**

DU 4 AU 20 FÉVRIER

**RÉUNION DU PROJET
FLAGS (STRASBOURG)**

MARDI 15 FÉVRIER

FÉVRIER

**RÉUNION PAR LE
CONSEIL DE L'EUROPE
DES DONATEURS DU
PROJET KCOOS+**

JEUDI 10 FÉVRIER



**INTERVENTIONS FDJ
AU PÔLE FRANCE DE
FUTSAL (FFF) PUIS
À L'ALLIANCE SPORT
ALSACE (FFBB)**

9 ET 15 FÉVRIER



SESSIONS DE FORMATION AUPRÈS DE LA FFBB

MARDI 1ER ET VENDREDI 4 MARS



INTERVENTION AU CREPS DE WATTIGNIES (NORD)

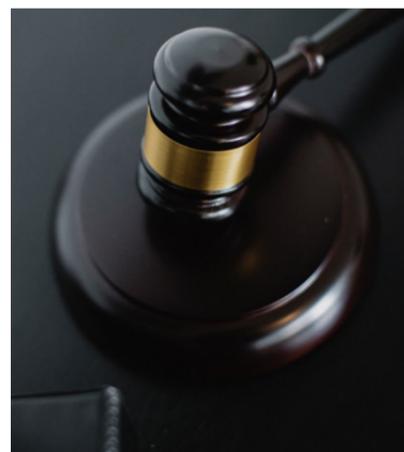
LUNDI 14 MARS



INTERVENTION FDJ AU CENTRE DE FORMATION DE L'AJ AUXERRE

LUNDI 14 MARS

MARS



RECONNAISSANCE DE LA PLATEFORME NATIONALE

LOI DU 2 MARS 2022

ÉCHANGES AVEC LA PLATEFORME MAROCAINE

MARDI 15 MARS



RÉUNION DU GROUPE DE COPENHAGUE

MARDI 5 ET
MERCREDI 6 AVRIL



INTERVENTIONS FDJ AUPRÈS DES STAGIAIRES DU CDES (DE LIMOGES) PUIS AU PÔLE ESPOIR DE LIÉVIN DE FOOTBALL

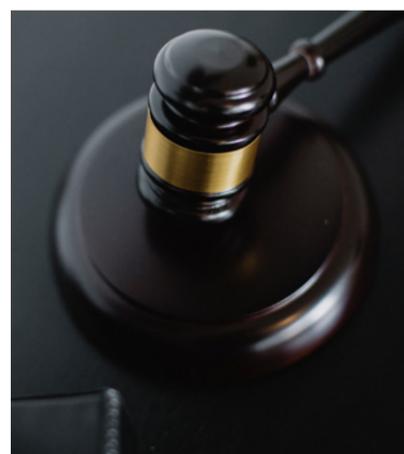
13 ET 17 AVRIL



CONFÉRENCE UEFA/EUROPOL (LA HAYE, PAYS-BAS)

MARDI 26 AVRIL

AVRIL



RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DE LA CONVENTION DE MACOLIN

MERCREDI 6 ET
JEUDI 7 AVRIL



RENDEZ-VOUS AVEC LE RESPONSABLE INTÉGRITÉ DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

MERCREDI 20 AVRIL



**INTERVENTION FDJ
AU CENTRE DE
FORMATION DE
L'ESTAC (FOOT-
BALL, TROYES)**
LUNDI 2 MAI

**RÉUNION DE LA
PLATEFORME NATIONALE**
VENDREDI 20 MAI



**RÉUNION ANJ-
CIO-COJOP
PARIS 2024**
LUNDI 14 MARS

MAI



**POINT DE SURVEILLANCE
ROLAND GARROS**
MERCREDI 18 MAI

FIFA

**PRÉSENTATION DE LA
PLATEFORME AUX DÉLÉGUÉS
INTÉGRITÉ DE LA FIFA**
LUNDI 23 MAI



LANCEMENT DU PROJET MOTIVATION

MERCREDI 15 JUIN



EXERCICE SUR TABLE POUR L'EURO FEMININ UEFA 2022

VENDREDI 17 JUIN

JUIN

GROUPE DE TRAVAIL PERFORMANCE

JEUDI 16 JUIN



1ERE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINIS- TRATION DU PROJET ACT DU CONSEIL DE L'EUROPE

JEUDI 30 JUIN



**SURVEILLANCE DE
L'EURO FÉMININ DE
FOOTBALL EN
GRANDE-BRETAGNE**

DU 6 AU 31 JUILLET



**WEBINAIRE ASIAN
RACING FEDERATION
COUNCIL SUR L'ÉTAT
DU MARCHÉ ILLÉGAL**

VENDREDI 17 JUIN

JUILLET - AOÛT



**RÉUNION AVEC LE
COJOP PARIS 2024**
JEUDI 30 JUIN



**INTERVENTIONS
FDJ À L'ESTAC PUIS
AUPRÈS DES NOU-
VEAUX INTERNES
DE L'INSEP**
16 ET 31 AOÛT

RÉUNION AVEC LA
JURIDICTION NA-
TIONALE DE LUTTE
CONTRE LE CRIME
ORGANISÉ DU
PARQUET DE PARIS

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

PRÉSENTATION DE
LA PLATEFORME
FRANÇAISE AUPRÈS
DE LA PLATEFORME
SUÉDOISE

MARDI 13 SEPTEMBRE



CONFÉRENCE
UEFA/EUROPOL
(LA HAYE, PAYS-
BAS)

LUNDI 14 MARS

SEPTEMBRE

2E RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINIS-
TRATION DU PROJET
ACT PAR LE CONSEIL
DE L'EUROPE

JEUDI 15 SEPTEMBRE

RÉUNION DU PRO-
JET FLAGS (STRAS-
BOURG)

MARDI 20 SEPTEMBRE



RÉUNION AVEC
LE CNOF ET IN-
TERVENTION FDJ
À L'AJ AUXERRE

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

**PARTICIPATION DE LA PLATE-
FORME FRANÇAISE À UNE
RÉUNION DU GROUPE POMPI-
DOU (WROCLAW, POLOGNE)
ET INTERVENTION FDJ AU
CENTRE DE PRÉ-FORMATION
DU PSG (FOOTBALL)**

MARDI 4 OCTOBRE

**LA PLATEFORME FRAN-
ÇAISE REJOINT LA TASK
FORCE DE LA FIFA POUR
LA SURVEILLANCE DE LA
COUPE DU MONDE**

MARDI 11 OCTOBRE

**CONFÉRENCE SUR LA
LUTTE CONTRE LA MA-
NIPULATION AVEC LES
RÉSEAUX SOCIAUX**

MERCREDI 19 OCTOBRE

**RENDEZ-VOUS AVEC
LE COMITÉ D'ORGANI-
SATION DE LA COUPE
DU MONDE DE RUGBY
FRANCE 2023**

MERCREDI 26 OCTOBRE



**COUPE DU MONDE
RUGBY
FRANCE 2023**

OCTOBRE

**INTERVENTIONS FDJ AUPRÈS
DES ATHLÈTES DE LA FDJ SPORT
FACTORY, DES ÉCOUTANTS
DE E-ENFANCE, DES PROS ET
JEUNES DE QUEVILLY-ROUEN
(FFF) ET DE L'ÉQUIPE DE
FRANCE U20 DE RUGBY (FFR)**

6, 24 ET 27 OCTOBRE

**RÉUNION DU GROUPE DE
COPENHAGUE**

LUNDI 17 ET MARDI 18 OCTOBRE

**PARTICIPATION DE LA
PLATEFORME FRANÇAISE
AU COMITÉ DE SUIVI DE
LA CONVENTION DE
MACOLIN**

JEUDI 20 OCTOBRE

**DÉBUT DES ROLEX PARIS
MASTERS**

DIMANCHE 30 OCTOBRE



**INTERVENTIONS FDJ AUPRÈS DES
ENTRAINEURS FFHB, DU CENTRE DE
FORMATION DE CLERMONT FOOT, DU PSG,
DE CYCLISTES NÉO-PROS (VIA L'UNCP), DU
CENTRE DE FORMATION DU STADE BRES-
TOIS ET DES SALARIÉS DU SIÈGE DU PSG**
LES 2, 3, 8, 16, 22 ET 30 NOVEMBRE



**RÉUNION DE LA
PLATEFORME DANS
LE CADRE DU PROJET
MOTIVACTION**
MARDI 15 NOVEMBRE



**DÉBUT DE DE
LA COUPE DU
MONDE DE
FOOTBALL**
DIMANCHE 20 NOVEMBRE

NOVEMBRE



**EXERCICE SUR TABLE
COUPE DU MONDE
FIFA 2022**
LUNDI 14 NOVEMBRE

SciencesPo

**INTERVENTION
SCIENCES-PO PARIS**
MERCREDI 16 NOVEMBRE



**LANCEMENT DU
RÉSEAU MARS.**
JEUDI 24 NOVEMBRE

**INTERVENTIONS FDJ AUPRÈS DES CENTRES DE
FORMATION DE L'AC AJACCIO ET DU AMIENS SC
(FOOTBALL) PUIS DES CYCLISTES ET DU STAFF
DE L'ÉQUIPE WORLD TOUR GROUPAMA FDJ**

LES 7, 12 ET 13 DÉCEMBRE

**RÉUNION SUR LE JOURNAL
DE BORD DE LA PLATEFORME
NATIONALE**

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

DÉCEMBRE

**3E RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU
PROJET ACT DU CONSEIL
DE L'EUROPE**

JEUDI 15 DÉCEMBRE

CONTACT@ANJ.FR

SIGNALE!

